

La Nuit du Tour – Mercredi 3 juillet

Le jeudi 4 juillet, la plus grande course cycliste internationale posera ses valises à Mâcon pour le départ de la 6e étape. Pour célébrer cet événement, la Collectivité lance les festivités dès le mercredi 3 juillet avec un grand nombre d'animations gratuites tous publics.

Le programme des animations

Mercredi 3 juillet – La Nuit du Tour

Une soirée pour s'échauffer en attendant le départ du Tour

Marché gourmand et artisanal de 15h à 21h

Un marché gourmand et artisanal en nocturne se tiendra place Saint-Pierre de 15 h à 21 h. Les commerçants du centre-ville qui le souhaitent proposeront une ouverture tardive ainsi qu'un déballage. Il sera ponctué de plusieurs animations tout au long de la soirée.

Vélo-parade et concours de vélos déguisés à partir de 17h30

Pour la première fois, la Ville de Mâcon organise un concours de vélos déguisés avec déambulation en cœur de ville. Il s'agira pour chacun des participants de faire preuve de créativité et d'inventivité pour faire de son vélo le plus beau et le plus original de tous, avant de parader en musique dans les rues du centre-ville. En effet, deux compagnies d'artistes « A tricyclette » et « Dutch Bicycle Orchestra » ouvriront le cortège et le mèneront de son point de départ à son arrivée, le parvis des Halles Saint-Pierre.

« A tricyclette » est composé de quatre musiciens et deux tricyles des années 30 déambulant avec accordéon, guitare, percussions et contrebasse. Se faufilant au milieu du public ou bien à l'arrêt, les artistes feront vibrer les rues de la ville.

Le « Dutch Bicycle Orchestra » viendra conquérir le public avec son tandem pour six personnes sur quatre mètres de long. Entre ballet hilarant et comédie burlesque, le groupe de musiciens surprendront les petits comme les grands.

Les participants devront décorer leur vélo sur une thématique en lien avec le Tour de France. Ils pourront également se déguiser eux-mêmes s'ils le souhaitent. L'originalité sera la clé pour remporter ce concours. Le casque sera obligatoire, les participants devant pouvoir rouler en toute sécurité.

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Il comporte trois catégories : individuelle ; famille (les enfants

ts devront être accompagnés d'un adulte - deux vélos minimum) ; groupe (amis, entreprises - quatre participants minimum par groupe).

Pour participer au concours, vous devez vous inscrire au plus tard le lundi 1er juillet à 17 h 00 à l'aide de formulaires en ligne ci-dessous :

[>Formulaire d'inscription "Catégorie Individuelle"](#)

[>Formulaire d'inscription "Catégorie famille"](#)

[>Formulaire d'inscription "Catégorie Groupe \(amis, entreprises\)"](#)

Le règlement complet du concours de déguisement est disponible en lien : [règlement du concours de vélos déguisés](#).

Si vous ne souhaitez pas participer au concours, il est possible de rejoindre le cortège à partir de 18h15 devant le parvis des Halles Saint-Pierre.

Concert de rock à partir de 19h30

Pour clôturer la journée, un concert de Nico Sarro (folk rock blues) animera la place aux Herbes à partir de 19 h 30.

Sur une scène rock française, Nico Sarro est une sorte d'ovni. Un timbre de voix et des mélodies originales et accrocheuses, un rock riche et intense, des textes à fleur de peau qui ne s'épuisent pas dès la première écoute... En live, le groupe ne fait qu'un et la voix de Nico Sarro décuple une énergie insoupçonnée.

Une circulation adaptée les 3 et 4 juillet

La circulation en centre-ville sera modifiée à compter du mercredi 3 juillet. Le plan de circulation est à télécharger ci-dessous.

En complément, et afin d'orienter au mieux les usagers de la route, les données de circulation ont été transmises et enregistrées sur l'application Waze, partenaire officiel du Tour de France. Aussi, il est conseillé de se déplacer en vélo ou via les navettes gratuites TREMA (voir plan du réseau TREMA téléchargeable ci-dessous). Deux parkings vélos gratuits et gardiennés seront proposés aux habitants et aux touristes. L'un se trouvera place Genevès et l'autre sur le parking du Pavillon.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**

